



COMPTE RENDU du CSE extra du 25 septembre 2019

COMMANDES-FACTURATIONS-CARNET-STOCK :

Au 20 septembre 2019 les commandes étaient de **129,3** VI/jour. Détail des gammes : **84,5** VI / jour pour la Gamme P2683 dont : Gamme T **48,7** VI / jour.

Gamme chantier C **13,2** VI / jour. Gamme chantier K **22,6** VI / jour. **28** VI / jour pour la Gamme D (distribution) dont : Midlum : **27,1** Midlum EURO3/5 : **0,9** VI / jour. FE/FL : **16,8** VI / jour.

Le Carnet de commandes était de **9848** VI. Le Stock de : **1555** VI et les facturations: **186** factures/jour.

La direction, pour ce CSE, avait convié M. Loïc Méllinand patron du marketing de Renault Trucks afin de nous présenter ce qui avait déjà été partagé en CSEC (voir tract SUD du 23 septembre 2019). C. Loyer a commenté ces résultats et pense que les cadences actuelles « collent à la route » du niveau de commande et a une nouvelle fois écarté le risque de chômage pour la fin d'année.

Pour **Sud Solidaires**, il est urgent que l'entreprise lance une stratégie commerciale offensive pour que les vendeurs récupèrent des commandes.

CADENCES :

Tôlerie W800 : de 128 à 122 CAB/Jour au 25/10.

Tôlerie P2683 : de 116 à 105 CAB/Jour au 4/11 à confirmer.

Peinture : de 244 à 238 CAB/Jour au 25/10 et de 238 à 227 CAB/Jour au 4/11 à confirmer.

Garnissage Midlum : de 128 à 122 CAB/Jour au 28/10.

Garnissage P2683 : de 116 à 105 CAB/Jour au 4/11 à confirmer.

Congés de Noël :

Les élus du CSE ont questionné la direction sur la semaine 1 de 2020 pour savoir si les journées du 2 et 3 janvier seraient travaillées ou pas. À l'heure actuelle la direction nous a informé qu'il y avait besoin de faire travailler les 2 jours (2 et 3 janvier) puisqu'il y avait des commandes de clients. De plus C. Loyer a indiqué que les prévisions pour l'année 2020 ne lui donnait pas la garantie qu'il y aurait du travail pour rattraper ces 2 journées là.

Pour **Sud Solidaires**, l'affaire semble mal engagée pour les salariés qui souhaitent une rallonge de congés, mais il faudra attendre l'information/consultation du CSEC puis du CSE de Blainville sur le calendrier prévisionnel 2020 pour être définitivement fixé.

C2F :

Les élus **Sud Solidaires** sont intervenus auprès de la direction, car certains salariés des faisceaux ont reçu un accueil plus que moyen lors de visites d'atelier dans certains secteurs. La direction a botté en touche et a renvoyé « la patate chaude » à la commission de reclassement, affaire à suivre...

Remplacement du psychologue :

Suite au départ depuis plusieurs semaines de la psychologue qui venait sur le site, un remplacement était en cours, mais la direction envisage de ne pas maintenir ce nouveau candidat. **Sud Solidaires** s'étonne de cette décision et s'interroge sur les motivations qui ont conduit vers ce choix et qui ne peut être fait qu'avec un avis du domaine médical.

Plan de formation 2020 :

La direction a présenté son plan 2020 pour la formation des salariés du site de Blainville sur Orne. Pour **Sud Solidaires**, pas de surprise, toujours le minimum pour les ouvriers avec des formations type recyclage ou VPS donc rien de qualifiant. Par contre, comme auparavant, les autres catégories de salariés pourront se former à l'anglais ou aux évolutions de leur métier, ce qui est normal. C'est juste dommage que tout le monde ne puisse pas en bénéficier. Le point positif de cette présentation est l'intégration d'un module de formations « nouveaux métiers pour les salariés des faisceaux ».

Dématérialisation de la fiche de paie (E-bulletin de paie) :

Une évolution légale permet maintenant à l'employeur d'inverser le choix proposé aux salariés de savoir s'ils veulent avoir leurs bulletins de paie par mail ou par version papier. À partir de janvier la direction imposera l'application par défaut de la version électronique aux ATAM et Cadre à moins que le salarié en face la demande écrite.

Pour **Sud Solidaires**, il y a un risque, le stockage des données sera fait sur le serveur d'un prestataire et si celui-ci fait faillite, que deviendront toutes ces données ? La direction n'a pas pu répondre, mais elle dit que le fournisseur assurera le service, sans aucune garantie. **Sud Solidaires** vous donnera dans un futur tract, un courrier type, afin que tous ceux qui le souhaite puissent demander leurs fiches de paie version papier.

Sud Solidaires censuré :

Sud Solidaires ne pourra plus envoyer les tracts sur votre boîte mail. En effet, la direction a bloqué la boîte mail de **Sud Solidaires** au motif que nous l'avons utilisée pour envoyer 2 tracts.

La direction a pourtant autorisé une communication dans ces mêmes conditions pour les 4 autres organisations syndicales du site.

Est-ce un traitement de faveur ? **Sud Solidaires** vous laisse seul juge.

L'argument écologique pour diminuer l'utilisation du papier que prône la direction ne semble vrai, que quand c'est pour lui faire faire des économies (E-bulletin de paie...) !